

LE PRÉVOYANT

PUBLIÉ PAR

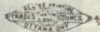
L'Union St-Joseph du Canada

A OTTAWA

Angle des rues Dalhousie et York

Téléphone 625

PARAIT LE 15 DE CHAQUE MOIS



LE REV. M. MOTARD.

La paroisse de St-Joseph d'Orléans vient de perdre son dévoué pasteur, le révérend Alexandre Motard. Le deuil est dans toutes les familles mais cette perte est bien plus sensible encore aux membres du conseil No. 27 de l'Union St Joseph, dont il était le chapelain et le président.

Né à St-Roch de Québec, Alexandre Motard vint plus tard avec sa famille à Ottawa où, à l'âge de neuf ans, il commença ses études à l'Université de cette ville. A cette institution il se fit remarquer par sa vertu et ses talents. A son entrée dans les ordres il fut envoyé à Almonte en qualité de vicaire. Il exerça ensuite son ministère à Maynooth, puis à Cantley. Il y a sept ans il fut appelé à la cure de St-Joseph d'Orléans, où il se voua de toute l'énergie de sa grande âme aux œuvres spirituelles de sa paroisse. Son travail continu, opiniâtre, eut bientôt ruiné santé, et il fut enfin terrassé par une longue et douloureuse maladie à laquelle il succomba le 3 mars.

Le lendemain Sa Grandeur Mon-

seigneur Duhamel officiait à un service solennel à la basilique d'Ottawa. Puis les restes furent transportés à St-Joseph d'Orléans où un autre service fut célébré, auquel assistaient les paroissiens en deuil et un grand nombre de prêtres du diocèse. Le corps fut inhumé dans le cimetière Notre-Dame.

Les officiers et les membres du conseil No. 27, en témoignage d'estime pour leur regretté chapelain, avaient envoyé une magnifique croix de fleurs, qui fut déposée sur le cercueil. Ils offrent aujourd'hui à la famille éplorée leur sincère sympathie.

CONDOLEANCES.

A une assemblée régulière du Conseil de St Hubert n° 114 il a été proposé par MM. Joseph Dubé et Marcel Lajoie, appuyé par M. Omar Marquis et résolu: Que ce conseil a appris avec peine la mort de Mad. Richard, épouse de notre dévoué confrère le Docteur Richard, médecin examinateur de la société et qu'un vote de condoléance, soit offert à notre confrère et que copie de cette résolution soit envoyée à la famille et publiée dans le "Prévoyant."

J. H. MASSÉ, Prés.

LUCIEN GRENIER, Sec.

Le Bureau de direction du Conseil n° 1 de l'Union St-Joseph du Canada, offre ses plus sincères condoléances à la famille de M. W. C. Labelle, pour la perte qu'elle vient de faire par la mort de leur fille aînée Yvonne.

Le Bureau offre aussi ses condoléances aux membres du Bureau de direction du Conseil de district d'Ot-